

Evolution de l'état écologique des masses d'eau de surface

Description

L'état écologique d'une masse d'eau résulte de l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualité biologique (espèces végétales et animales) hydro-morphologiques et physico-chimiques appréciés par des indicateurs (par exemples indices invertébrés ou poissons en cours d'eau).

Reprise des données de l'Agence de l'Eau Artois Picardie

Contexte / Analyse

La DCE fixe des objectifs et des méthodes pour atteindre le bon état des eaux d'ici 2015. Celui-ci est atteint pour une masse d'eau lorsque l'état écologique et l'état chimique sont au moins bons.

Les objectifs d'atteinte du bon état écologique définis dans le SDAGE sont fixés à l'échéance de 2015 pour l'Aa rivière et la Hem, 2021 pour la Liane et le Wimereux et 2027 pour la Slack. L'Aa canalisé est défini comme une masse d'eau fortement modifiée et doit atteindre un bon potentiel pour 2021.

L'état écologique des masses d'eau est estimé sur une période de 2 ans. Pour l'état 0 de 2013, nous ne disposons donc que des années 2010-2011. Notons également que ces mesures pourraient faire l'objet d'un changement de critères dans les

années à venir, ce qui influencerait les résultats des futures campagnes de mesure (2015).

De nombreuses actions sont mises en place sur le territoire pour améliorer l'état écologique (mise en œuvre des plans de gestion des cours d'eau, restauration des zones humides, restauration de la libre circulation piscicole).

Cependant il est difficile d'analyser l'évolution à court terme de l'état écologique au vu de la multiplicité des critères d'analyse et des effets conjoncturels qui l'influencent.

Concernant l'état chimique, il est déterminé au regard du respect des normes de qualité environnementale par le biais de valeurs seuils testées sur 41 substances.

Résultats



Cours d'eau	Objectif	Délai
Aa	Bon Etat	2015
Hem	Bon Etat	2015
Wimereux	Bon Etat	2021
Liane	Bon Etat	2021
Slack	Bon Etat	2027

Source : SymSAGEB, SAGE Audomarois, SymVaHem 2012

Respect des objectifs de bon état écologique des différentes masses d'eau (plans d'eau, eaux cotières, cours d'eau, eaux souterraines) définis par le SDAGE

Fréquence de mise à jour :



(années)

Fiche mise à jour le : 6 décembre 2017